



## OBJECTIFS

- Être capable de citer les zones d'environnement et d'en donner leurs limites et prescriptions en lien avec son titre d'habilitation
- Être capable de mettre en œuvre son matériel, outils et équipements de protection et d'en identifier les risques associés
- Être capable d'appliquer les conduites à tenir appropriées en cas d'accident ou d'incendie en lien avec le risque électrique
- Être capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique basse-tension et haute-tension en qualité de Chargé de chantier dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510

## CONTACT – INSCRIPTION

Natacha LENGET  
06.47.84.41.14  
[n.lenget@nl-formapro.fr](mailto:n.lenget@nl-formapro.fr)  
264 rue de la laie 76160 PREAUX

## ACCESSIBILITÉ

- Dates 2025
  - Veuillez prendre contact avec le centre de formation
- Délais d'accès
 

Jusqu'à 3 semaines avant le début de la formation
- Maintien des connaissances
 

Avant la fin de la période de validité de 3 ans, l'apprenant doit suivre une nouvelle session d'habilitation électrique B0, H0, H0V - Chargé de chantier

# HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE : OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE (B0-H0-H0V) – CHARGÉS DE CHANTIER

## Performances

### Enquête 2025 :

- Taux de satisfaction globale : à venir
- Taux d'atteinte de l'objectif initial : à venir
- Nombre de personnes formées : à venir

## MODALITÉS

- **Formation en présentiel**
- **10.5 heures / 2 jours**
- **Effectif par session : 5 minimum, 12 maximum**

## MODALITÉS EN DÉTAIL

### ● Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Le référent handicap prendra en compte dès l'inscription du candidat sa situation d'handicap, si celle-ci est mentionnée il évaluera les besoins spécifiques, mobilisera les ressources adaptées et coordonnera les aménagements nécessaires (supports, rythmes, accessibilité).

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences est réalisée par des mises en situation en cours de formation et par l'observation de critère de réussite.

Pour chacune des habilitations mentionnées dans ce programme, l'évaluation comprend :

- Une épreuve théorique constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirs.
- Une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire en lien avec l'indice demandé.

Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.

À l'issu de la formation, un avis nominatif et individuel indiquant les mentions demandées au point 5.6.3 de la norme NF C 18 510 vous sera délivré.



## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne chargée de réaliser des opérations d'ordre non électrique dans des zones à risques électriques

### Prérequis :

- Aucun

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur des échanges, des cas pratiques et des exercices d'entraînement

# HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE : OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE (BO-HO-HOV)- CHARGÉS DE CHANTIER

## Formateur

Formateur pour adultes, fort d'un parcours riche dans les secteurs de la logistique, du bâtiment et de la maintenance. Curieux, adaptable et à l'écoute, il a développé au fil des années une approche pédagogique centrée sur le partage d'expérience et l'apprentissage concret, qu'il met aujourd'hui au service des apprenants qu'il accompagne.

## CONTENU

### **Module 1 : Partie théorique**

- Environnement à risque électrique (identifier le risque électrique),
- Maîtrise d'un environnement à risque électrique,
- Notions sur les grandeurs de base (tension, intensité, résistance, puissance, alternative, continue, monophasé, triphasé, conducteur de protection), de la production à l'utilisation (centrale, photovoltaïque, éolienne, groupe électrogène, transport haute tension, poste de transformation),
- Risques électriques (analyse des risques et des accidents),
- Les mécanismes d'électrisation (l'électrocution, l'électrisation, seuils de tensions d'intensité dangereux), le court-circuit, effets physiologiques du courant sur l'homme, causes d'accidents, facteurs humains et matériels,
- Conduite à tenir en cas d'accident (agir en cas d'accident d'origine électrique, conducteurs tombés à terre, faire face à l'incendie et au risque électrique, distance à respecter pour l'utilisation d'un extincteur),
- Domaine de tension BT/HT et zones à risques (définitions des domaines de tension, mesures générales de protection contre les pièces nues sous tension, distances et zones d'environnement),
- Matériels et outillages mobiles et portatifs (choix, vérification et utilisation, marquage normatif, les différentes classes d'appareil (classes 1,2 et 3), utilisation à l'extérieur, conditions humides, sur un chantier ou dans un local à risque d'explosion),
- Les symboles d'habilitation électrique (les différents niveaux d'habilitation, les différents types d'opérations, la chaîne d'encadrement),
- Moyens de protection collective et individuelle (la gradation des moyens de protection, la mise hors tension électrique, le balisage de la zone de travail),
- Documents applicables (titre d'habilitation, autorisation de travail, avis de fin de travail, déclaration de projet de travaux),
- Réglementation en vigueur (le décret 2010-1118 et les arrêtés afférents, la norme NF C18-510).

### **Module 2 : Partie Pratique**

- Durant les mises en situation, les BO/HO/HOV chargés de chantier seront évalués sur les savoirs et savoir-faire suivants :
  - Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux habilitations visées,
  - Utilisation des documents correspondant à son niveau d'habilitation et à sa fonction,
  - Application des prescriptions de cette habilitation,
  - Définition et mise en place de la zone de travail,
  - Faire appliquer les instructions de sécurité,
  - Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.